

**COMMUNE D'**

**ANDERLECHT**

**ADRESSE DU SERVICE COMMUNAL**

*Service Permis d'Environnement  
Rue Van Lint, 6  
1070 Bruxelles  
Tél. : 02/558.08.49. - 02/558.08.57  
Fax : 02/523.81.71  
Environnement@anderlecht.irisnet.be*

**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**FORMULAIRE DE DECLARATION  
INSTALLATION DE CLASSE III**

**VOLET A**

Le formulaire de déclaration et tous ses documents annexes, en **TROIS EXEMPLAIRES**.

*A remplir par l'administration communale.*

Référence du dossier :

Date d'entrée :

Agent traitant : .....

*Les cadres suivants sont à remplir par le déclarant.*

**CADRE I : LOCALISATION DE L'INSTALLATION**

Rue : ..... N°. : ..... Bte : .....

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

## CADRE II : IDENTITE DU DECLARANT

**Nom de la personne morale (société) ou de la personne physique (indépendant) :**

.....

Forme juridique : .....

**Adresse du siège social ou du domicile :**

Rue : ..... N° : ..... Bte : .....

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**Personne de contact :**

Nom, prénom : .....

fonction : ..... tél.: ..... fax : .....

**Informations administratives :**

N° de TVA : - - - - - (si assujetti à la TVA)

N° de registre de commerce du siège d'exploitation : .....

N° ONSS : - - - / - - - - - / - - (si emploi du personnel)

Code NACE-BEL : - - - - intitulé de l'activité : .....

.....

Le déclarant est-il le futur exploitant de l'activité concernée ?                      oui/non

Si non, précisez éventuellement l'identité et l'adresse de l'exploitant

.....

.....

.....

## **VOLET B**

### **CADRE III : LES INSTALLATIONS CLASSEES**

Indiquez, dans le tableau ci-dessous, les rubriques de classement et les installations pour lesquelles une déclaration est introduite.

N° rubr.	Dénomination des installations	Seuil atteint <sup>1</sup> Nombre	Seuil atteint <sup>2</sup> Surface
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

### **CADRE IV : DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ET DE SES ENVIRONS**

#### **Description des installations de l'entreprise**

#### 1. Plans des installations

Fournir les plans de réalisation, dressés à une échelle lisible d'au moins 1/100<sup>ème</sup>.

Joindre à la déclaration les plans de tous les locaux et annexes comportant les installations soumises à déclaration ainsi que les plans généraux permettant de localiser les rejets dans l'air et dans l'eau.

Les plans doivent faire apparaître :

- les conduits d'évacuation de l'air ou les orifices de ventilation ;
- les conduits d'évacuation et les points de rejet d'eaux à l'égout ou ailleurs ;
- la localisation des machines ou des activités ;

#### 2. Horaire de fonctionnement

#### 3. Description des mesures adoptées par l'exploitant pour réduire les nuisances ou dangers inhérents à l'installation.

Les plans de réalisation doivent être joints en annexe 1.

### **CADRE V : REJET D'EAUX USEES**

#### **Consommation d'eau de l'immeuble**

Consommation annuelle totale : m<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Il s'agit du seuil maximum pouvant être atteint : ex puissance d'une machine, nombre d'emplacement de parking.

<sup>2</sup> Surface de locaux contenant l'activité soumise à autorisation.

## CADRE VI : PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

L'avis du Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale est-il requis ?	oui/non
Si oui, joindre copie en annexe 3.	

## CADRE VII : RAPPORTS D'INCIDENCES

Lorsque le projet (au sens de l'article 3 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement) est susceptible d'affecter un site « Natura 2000 » de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres projets, le demandeur procède à l'évaluation des incidences sur le site. Elle tient compte des objectifs de conservation de ce site. Si oui, joindre copie en annexe 4.
--

## FRAIS DE DOSSIER

Le demandeur est tenu de joindre, en annexe 5, une copie de la preuve de paiement des frais de dossier de 50 € à verser au compte BE44 0910 0012 7745 du Receveur Communal (représentant la consignation de la taxe communale sur la délivrance de documents administratifs) accompagnée de la mention "PE/cl3/adresse".

## ANNEXES

Le déclarant veillera à numéroter et à présenter les annexes conformément à cette liste (n° et ordre).

Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-après.

Le demandeur veillera à bien fournir toutes les annexes requises et à cocher les cases correspondantes aux annexes fournies.

1	Plans de réalisation (cadre IV.2)
2	Autres, informations à fournir éventuellement en fonction d'exigences fixées dans des arrêtés sectoriels
3	Avis du Service d'incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale
4	Rapport d'incidences (cadre VII)
5	Preuve de paiement (frais de dossier)

Je soussigné(e), M. /Mme \_\_\_\_\_, déclare que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature